

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux



 Vous déclarez l'achèvement partiel ou total des travaux de construction ou d'aménagement.

• Vous déclarez que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction.

La présente	déclaration a été reçue à	la mairie
		Carrio Carrio
02	03202	
le 25	05 202	Cachet de la mairie et signature du receveur

permis ou à la déclaration prealable.	3032080 cachet de la mairie et signature du receveur				
1 - Désignation du permis ou de la déclaration préalable Permis de constitute N° P.D.O.3.8.0.4.5.1.8.1.0.0.0.1.					
☐ Permis d'aménager N° ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	différer les travaux de limiton des voines.				
☐ Déclaration préalable N° ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐					
2 - Identité du déclarant (Le déclarant est le titulaire de l'autorisation) Vous êtes un particulier Madame Monsieur M					
Vous êtes une personne morale Dénomination :					
Nom:Prénom:					
3 - Coordonnées du déclarant (Ne remplir qu'en cas de change Vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de change Adresse : Numéro :	DOWNER GYMARN				
Lieu-dit: Code postal : 3, 8, 7, 0, 0, BP : Cedex :	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :				
Lieu-dit: Code postal : 3, 8, 7, 0, 0, BP : Cedex :	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :				
Lieu-dit: Localité: Localité: Code postal: 3 8 7 0 0 BP: Cedex: Téléphone: 0 6 3 1 7 8 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :				
Code postal: 3 8 7 9 8 BP: Cedex: Cedex: Téléphone: 0 6 3 4 7 8 8 8 Si le demandeur habite à l'étranger: Pays: D'accepte de recevoir par courrier électronique les docume l'adresse suivante: FANPIERRE OF	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :				

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration de l'adresse suivante :					
4 - Achèvement des travaux Chantier achevé le : A. L. O. B. L. O. Changement de destination effectué le : L. L. C. Changement de destination effectué le : L. L. C.	Pour une tranche des travaux Veuillez préciser quels sont les aménagements ou constructions achevés :				

Surface créée (en m²):	
Nombre de logements terminés :	dont individuels : dont collectifs :
Répartition du nombre de logements terminés par type de fin	ancement
🗖 Logement Locatif Social : டப்பட்ப	
🗖 Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) : பட்பட்	
☐ Prêt à taux zéro : ∟ ⊥ ∟ ⊥ ∟ .	
☐ Autres financements : ∟	
	have the delegation processing the delegation processing
	s à l'autorisation (permis ou non-opposition à la déclaration préalable)
A Corone	
Le: 13 DARS 12020	Le :Signature de l'architecte (ou de l'agréé
Signature du (ou des) déclarant(s)	en architecture) s'il a dirigé les travaux
	en alchitecture) sir a unige les travaux
Pièces à joindre (cocher les pièces jointes à votre déclaration	n attestant l'achèvement et la conformité des travaux) :
AT.1 - L'attestation constatant que les travaux réalisés re R. 111-19-27 du code de la construction et de l'habitation	espectent les règles d'accessibilité applicables mentionnées à l'art. on [Art. R. 462-3 du code de l'urbanisme] ;
AT.2 - Dans les cas prévus par les 4° et 5° de l'article R.	. 111-38 du code de la construction et de l'habitation, la déclaration un contrôleur technique mentionné à l'article L. 111-23 de ce code, is sur le respect des règles de construction parasismiques et para-
	n thermique prévue par l'article R.111-20-3 du code de la construction
AT.4 - L'attestation de prise en compte de la règlementatio et de l'habitation [Art. R.462-4-3 du code de l'urbanisme].	n acoustique prévue par l'article R.111-4-2 du code de la construction
La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des tra - soit par pli recommandé avec demande d'avis de réception - soit déposée contre décharge à la mairie.	postal au maire de la commune ;
À compter de la réception en mairie de la déclaration, l'admini des travaux au permis ou à la déclaration préalable. Ce déla l'article R. 462-7 du code de l'urbanisme².	istration dispose d'un délai de trois mois pour contester la conformit il est porté à cinq mois si votre projet entre dans l'un des cas prévu
propriétaire doit adresser une déclaration par local (maison in	lux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, l ndividuelle, appartement, local commercial, etc.) au centre des impôt es obligations déclaratives s'appliquent notamment lorsque le permi

ou la déclaration préalable ont pour objet la création de surfaces nouvelles ou le changement de destination et le cas échéant de sous-destination de surfaces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte des exonérations temporaires de taxe foncière

de 2, 10, 15 ou 20 ans (dispositions de l'article 1406 du code général des impôts).

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

¹ La déclaration doit être signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte ou l'agréé en architecture, dans le cas où ils ont dirigé les travaux.

2 Travaux concernant un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ; travaux situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, des abords des monuments historiques, dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement, travaux concernant un immeuble de grande hauteur ou recevant du public ; travaux situés dans le cœur d'un parc national ou dans un espace ayant vocation à être classés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans un secteur couvert par un plan de prévention des risques.